



## AVIS DE COURSE TYPE RIR

<p>Nom de la compétition : Open Banque Populaire –Ecole de Sport Finale du Championnat de Ligue</p> <p>Dates complètes : du 13 au 14 mai 2023</p> <p>Lieu : Île de Loisirs des Boucles de Seine</p> <p>Autorité Organisatrice : Ligue Ile de France de Voile et le Cercle de Voile de Moisson-Lavacourt</p>
---

### 1. REGLES

La régata sera régie par :

- les RIR,
- le présent avis de course,
- la fiche course.

### 2. ADMISSIBILITE ET INSCRIPTION

2.1 La régata est ouverte à tous les bateaux de la classe Optimist.

2.2 Documents exigibles à l'inscription :

- Pour chaque concurrent **majeur** en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou "pratiquant"

- Pour chaque concurrent **mineur** en possession d'une Licence Club FFVoile, la licence Club FFVoile mention "compétition" ou leur licence ClubFFVoile mention « adhésion » ou « pratiquant » accompagnée de l'attestation du renseignement d'un questionnaire relatif à l'état de santé du sportif mineur.

- une autorisation parentale pour les mineurs

### 4. PROGRAMME

4.1 Confirmation d'inscription :

Jour et date : Samedi 13 mai de 11h00 à 13h30.

Jours de course :

Date	Heure du 1 <sup>er</sup> signal d'avertissement	Classe(s)
13/05/2023	14H00	Toutes
14/05/2023	10H30	Toutes

4.2 Date et heure du briefing : samedi 13 mai à 12h45.

### 5. FICHE COURSE

Fiche course disponible à la confirmation des inscriptions.

### 6. CLASSEMENT

6.1 Le système de classement utilisé sera le suivant : 1<sup>er</sup> 1 point, 2<sup>ème</sup> 2 points, etc ...



PARTENAIRE OFFICIEL



PARTENAIRE FÉDÉRAL

- 6.2 Ex-æquo : nombre de meilleures places et si besoin, classement de la dernière course.
- 6.3 Les bateaux disqualifiés (DSQ) ou qui ont abandonné (DNF) recevront un nombre de points égal au nombre d'inscrits plus un.
- 6.4 Si plus de 3 courses sont courues et validées, la plus mauvaise course sera retirée du classement.

## 7. ETABLISSEMENT DES RISQUES

La décision d'un bateau de participer à une course ou de rester en course est de sa seule responsabilité. En participant à cette épreuve, chaque concurrent accepte et reconnaît que la voile est une activité potentiellement dangereuse avec des risques inhérents. Ces risques comprennent des vents forts et une mer agitée, les changements soudains de conditions météorologiques, la défaillance de l'équipement, les erreurs dans la manœuvre du bateau, la mauvaise navigation d'autres bateaux, la perte d'équilibre sur une surface instable et la fatigue, entraînant un risque accru de blessures. Le risque de dommage matériel et/ou corporel est donc inhérent au sport de la voile.

FFVoile - Commission Centrale d'Arbitrage

Mai 2021



PARTENAIRE  
OFFICIEL



PARTENAIRE  
FÉDÉRAL

**FÉDÉRATION FRANÇAISE DE VOILE**  
17, rue Henri Bocquillon 75015 Paris  
Tél : 01 40 60 37 00 - Fax : 01 40 60 37 37 - [www.ffvoile.fr](http://www.ffvoile.fr)

La Fédération Française de Voile est l'autorité nationale de la voile, membre de l'I.S.A.F. du C.N.O.S.F. Reconnue d'utilité publique par décret du 20/12/72.